

Cap Purple

Hygiène et protection des trayons
Trempage prêt à l'emploi après traite
Action longue durée – Film résistant « Effet capote »
Bactéricide – Levuricide

1. PROPRIÉTÉS :



Produit utilisable en agriculture biologique *.

Cap Purple est un produit liquide visqueux prêt à l'emploi, à base de CHLORHEXIDINE.
Cap Purple s'utilise en gobelet de trempage.

Cap Purple contient des agents surgraisants utilisés en cosmétique :

- du gel d'Aloé Vera, connu pour ses vertus de régénération cellulaire et de cicatrisation,
- de la glycérine aux propriétés humectant et émoulliente, améliorant l'élasticité de la peau,
- un pH neutre, qui ne dessèche pas l'épiderme, évitant ainsi la formation de gerçures et de crevasses.



La formule de Cap Purple, avec un pH neutre, ne dessèche pas l'épiderme, évitant ainsi la formation de gerçures et de crevasses.



Cap Purple s'utilise aussi bien en été qu'en hiver et contient de l'essence de citronnelle. Protège dans toutes les situations d'élevage, même les plus extrêmes (froid, humidité, chaleur, risque infectieux important de mammites entre animaux).



Cap Purple s'utilise aussi bien en été qu'en hiver et contient de l'essence de citronnelle. Protège dans toutes les situations d'élevage, même les plus extrêmes (froid, humidité, chaleur, risque infectieux important de mammites entre animaux).



Grâce à son effet filmogène, Cap Purple agit comme une véritable barrière physique protégeant ainsi le sphincter jusqu'à la traite suivante. La « capote » ainsi formée, est visible à l'œil nu et reste sur le trayon jusqu'à la traite suivante. Cette protection filmogène assure une protection physique du trayon face aux agressions bactériennes et environnementales.

Cap Purple assure la protection microbienne des trayons tout en leur conservant la douceur et la souplesse.
Cap Purple est bactéricide (efficace sur les bactéries responsables des mammites) et levuricide.

2. MODE D'EMPLOI :

Immédiatement après la traite :

Tremper chaque trayon avec Cap Purple pur, veiller à bien répartir le produit sur chaque trayon.
Ne pas essuyer, ne pas rincer, laisser agir au moins 5 minutes (temps nécessaire à la désinfection).
Ne pas laisser l'animal s'allonger juste après l'application du produit.

Bien rincer le matériel à l'eau tiède après utilisation, pour éviter la formation d'un film.

A l'aide d'une lavette unique imprégnée d'une solution nettoyante, éliminer les résidus de produit s'il y a lieu au début de la traite suivante.

3. CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Efficacité bactéricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté après-traité (lait écrémé à 10 g/l) à 30°C

Souches	Norme	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i>	EN 1656	5 minutes
<i>Escherichia coli</i>		
<i>Streptococcus uberis</i>		

Efficacité levuricide, produit prêt à l'emploi, en condition de saleté après-traité (lait écrémé à 10 g/l) à 30°C

Souche	Norme	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657	5 minutes

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide visqueux opaque violet
pH :	6,50 +/- 1,00
Densité :	1,04 g/cm ³ +/- 0,02
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	TP03 - désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire. AL - Autres liquides destinés à être utilisés sans dilution
Substance active :	CHLORHEXIDINE GLUCONATE (N° CAS : 18472-51-0) à 7 g/kg.
Déclaration à l'inventaire BioCID :	N° 71472.

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20kg. Réf. 001102702.

- Fût de 60kg Réf. 001102703.

Le pictogramme ADIVALOR, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière EVPHEL.

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf 1027.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

**Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE)2018/848 (et ses amendements).*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas mélanger avec d'autres produits désinfectants.

N° de révision 1.10.2024_(V2)